

## AVIS PUBLIC

### CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL DE LA MRC DE JOLIETTE

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE JOLIETTE, QUE :


Le calendrier ci-après, relativement aux séances ordinaires du conseil de la MRC de Joliette pour l'année 2026, a été adopté lors de la séance extraordinaire du Conseil tenue le 18 novembre 2025.

SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL DES MAIRES - 2026	
Mardi le 20 janvier 2026	Mardi le 24 février 2026
Mardi le 24 mars 2026	Mardi le 21 avril 2026
Mardi le 26 mai 2026	Mardi le 16 juin 2026
Mardi le 14 juillet 2026	Mardi le 15 septembre 2026
Mardi le 20 octobre 2026	Mercredi le 25 novembre 2026

Les séances du conseil de la MRC de Joliette se tiendront à **15 h au 1355, rue Lépine à Joliette.**

Toute personne intéressée par le présent calendrier peut s'adresser à la directrice générale et greffière-trésorière de la MRC de Joliette au 1355, rue Lépine à Joliette.

Donné à Joliette, ce 3 décembre 2025.



Nancy Fortier, directrice générale et greffière-trésorière

#### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné(e), \_\_\_\_\_ René Charbonneau, \_\_\_\_\_ directeur général et greffier-trésorier \_\_\_\_\_  
Nom Poste

de la municipalité ou de la ville de \_Saint-Ambroise-de-Kildare\_\_\_\_\_, certifie avoir publié l'avis ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le Conseil, le 5 décembre 2025 entre \_\_\_8\_ et \_\_\_12\_ heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce \_\_\_5\_ décembre 2025\_



Signature